



COLORIS

COLORIS FORMATION

N° déclaration activité : 93060671206

Conditions générales de vente PARCOURS INITIATION A LA COLORATION DES PEINTURES

1. Objet

COLORIS propose des formations dans le domaine de la colorimétrie et des systèmes à teinter à ses clients. Ces formations sont réalisées en présentiel. Elle vise à maîtriser l'environnement métier, qu'il soit Normatif, Pratique et Technique pour la conception des couleurs de la théorie à la pratique.

2. Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour pouvoir participer à cette formation.

3. Objectifs

La formation vise à transmettre au client les connaissances de colorimétrie, telles que :

- **Couleur et colorimétrie** ⇒ **Module d'Introduction à la Couleur et la Colorimétrie (ICC)** : Apparence et couleur, l'évaluation instrumentale de la couleur, la mesure et l'acceptabilité des couleurs, le processus de correction de couleurs.
- **Couleur et système à teinter** ⇒ **Module de Coloration avec un Système à Teinter (CSAT)** : Apparence et couleur, l'évaluation instrumentale de la couleur, processus de contrôle, le système à teinter, appréhender les dysfonctionnements du système à teinter.
- **Couleur formulation et correction** ⇒ **Module Formulation et Correction des Teintes (FCT)** : Apparence et couleur, l'évaluation instrumentale de la couleur, processus de contrôle, processus de coloration, processus de correction des couleurs.
- **Couleur coloration et formulation** ⇒ **Module Coloration et Formulation de couleurs (CFC)** : Apparence et couleur, l'évaluation instrumentale de la couleur, Calibration des colorants, Formulation de couleurs, le système à teinter
- **Couleur, calibration et formulation** ⇒ **Module Couleur, Calibration et Formulation (CCF)** : apparence et couleur, l'évaluation instrumentale de la couleur, Calibration d'une peinture avec une gamme de colorant, formulation simple, en queue, et correction de teinte.
- **Créer votre formation couleur** ⇒ **Module Ma formation (MF)** : Apparence de la couleur, Evaluation instrumentale de la couleur, Mesure et acceptabilité des couleurs, processus de contrôle, Processus de correction des couleurs, Processus de coloration, Le système à teinter, Appréhender les dysfonctionnements du système à teinter, Calibration d'une peinture avec une gamme de colorant, formulation simple, en queue, et correction de teinte.

A l'issue de ce parcours de formation, dont les modules sont indépendants, le stagiaire sera en mesure :

- d'utiliser un vocabulaire technique cohérent,
- de contrôler ses peintures afin de pouvoir les faire entrer dans un SAT.
- de pouvoir corriger une couleur dans les règles de l'art
- de pouvoir calibrer une peinture avec une gamme de colorants choisie

C1 I1 – CGV Parcours ICP – Mise à jour : septembre 2024

- de pouvoir formuler des teintes

Ces objectifs n'impliquent aucune obligation de résultats pour COLORIS Formation qui s'engage simplement à fournir au client l'ensemble du support documentaire détaillé dans son offre de formation.

4. Durée

Formation d'Introduction à la Couleur et Colorimétrie (ICC) : 0.5 jour

Formation Coloration avec un Système à Teinter (CSAT) : 1jour

Formation Formulation et Correction des Teintes (FCT) : 1jour

Formation Couleur coloration et formulation (CFC) : 2 jours

Formation couleur, calibration et formulation (CCF) : 1 jour

Formation créer votre formation (MF) : En fonction des modules choisis

5. Modalités et délais d'accès

Les informations ci-après seront communiquées dans la convocation qui sera envoyée avant la formation :

La formation est délivrée en présentiel chez le client, ou chez Coloris.

La formation a lieu du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 à l'adresse du client, ou chez Coloris de 8h30 à 16h30, chez coloris à la Penne sur Huveaune.

6. Prix et règlements

Les formations sont proposées par COLORIS au tarif de 900 € HT à 1400 € HT la journée selon la technicité du module de formation choisi.

7. Contact

Dans le cadre de son offre de formation, COLORIS permet à ses clients de contacter le centre de formation via l'adresse mail suivante : formation@coloris-gcc.com

Un numéro de téléphone est également mis à disposition des stagiaires : 04.92.02.61.96

Adresse postale, informations légales : COLORIS Formation – 2648, RD 6007 – 06270 VILLENEUVE-LOUBET

8. Modalités d'évaluation

COLORIS évalue les stagiaires sur la base de l'acquisition des connaissances dispensées durant la formation. Pour ce faire, elle utilise des QCM qui permettent de contrôler la bonne acquisition des compétences par le stagiaire. L'évaluation a lieu avant la formation (niveau de départ) et à l'issue (niveau des acquis suite à la formation).

9. Méthodes mobilisées

Durant la formation, les méthodes pédagogiques suivantes seront mobilisées : Didactiques, interrogatives, démonstratives, applicatives et ateliers.

A l'issue de la formation, un support papier ou sur clé USB sera remis à chaque participant.

10. Accessibilité aux personnes handicapées

Si un participant est en situation de handicap, merci de contacter dès que possible notre référent handicap (Sylvia PATISSIER-GAUTHIER – 04.92.02.61.96) pour évaluer ensemble ses besoins et voir quelles solutions sont envisageables pour l'accompagner, le former ou l'orienter.